



***SÉCURITÉ ET PROSPÉRITÉ  
VERS UN NOUVEAU  
PARTENARIAT  
CANADO-AMÉRICAIN  
EN AMÉRIQUE DU NORD***

---

***PROFIL DE L'INITIATIVE  
NORD-AMÉRICAINNE DE  
SÉCURITÉ ET DE PROSPÉRITÉ***

***CONSEIL CANADIEN  
DES CHEFS D'ENTREPRISE***

***JANVIER 2003***



## **SÉCURITÉ ET PROSPÉRITÉ: VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT CANADO-AMÉRICAIN EN AMÉRIQUE DU NORD**

---

### **RÉSUMÉ**

Les chefs d'entreprise canadiens sont d'avis qu'il est temps d'aborder une prochaine étape décisive quant aux relations canado-américaines. L'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis a marqué un changement fondamental dans la gestion de nos relations commerciales. L'intégration économique est maintenant irréversible, mais dans la foulée des attaques terroristes du 11 septembre 2001, il est apparu clairement que l'économie nord-américaine et la sécurité physique sont indivisibles. Nos deux pays n'ont d'autres choix que d'adopter une approche plus globale pour gérer nos relations.

L'*Initiative nord-américaine de sécurité et de prospérité*, lancée en janvier 2003 par le *Conseil canadien des chefs d'entreprise* demande qu'une action soit menée sur cinq fronts :

- **Réinventer les frontières** en supprimant autant que possible les obstacles qui entravent le mouvement des personnes et des biens à l'intérieur des frontières et en accentuant la protection des voies d'accès de l'Amérique du Nord;
- **Maximiser le rendement économique**, principalement par l'harmonisation ou la reconnaissance mutuelle à travers un large éventail de régimes de réglementation;
- **Négocier un pacte de sécurité détaillé des ressources**, englobant les produits agricoles et forestiers de même que l'énergie, les métaux et les minéraux, et fondé sur les deux principes de base des marchés libres et de la compatibilité des règlements;
- **Reconstituer la capacité militaire du Canada** à la fois pour défendre notre propre territoire et contribuer à la sécurité à l'échelle continentale et mondiale;



## **SÉCURITÉ ET PROSPÉRITÉ: VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT CANADO-AMÉRICAIN EN AMÉRIQUE DU NORD**

---

- **Créer un nouveau cadre institutionnel**, non pas fondé sur le modèle européen mais sur la coopération, avec le respect mutuel de la souveraineté, à l'aide, peut-être, de modèles de commissions mixtes pour favoriser la coordination et pour empêcher les conflits et les résoudre, le cas échéant.

### **QUI SOMMES-NOUS?**

Le *Conseil canadien des chefs d'entreprise* est une organisation non partisane et sans but lucratif de hauts dirigeants canadiens qui se sont engagés à façonner une politique publique concertée au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde. Les membres du Conseil comprennent les chefs de la direction de quelque 150 grandes sociétés canadiennes de premier plan. Ces entreprises administrent un actif supérieur à 2 100 billions de dollars canadiens, ont un chiffre d'affaires de plus de 500 milliards de dollars canadiens et sont responsables de la majorité des exportations, des investissements, de la formation et recherche-développement du secteur privé canadien.

Considéré comme l'organisation commerciale la plus influente du Canada, le Conseil a joué un rôle crucial dans l'élaboration de la plupart des nouvelles politiques importantes d'intérêt public au Canada au cours des 25 dernières années. Plus particulièrement, le Conseil a été l'élément moteur au sein du secteur privé canadien lors de l'élaboration et de la promotion de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et, par la suite, l'accord de libre-échange nord-américain.



## **SÉCURITÉ ET PROSPÉRITÉ: VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT CANADO-AMÉRICAIN EN AMÉRIQUE DU NORD**

---

### **POURQUOI UN NOUVEAU MARCHÉ EST-IL NÉCESSAIRE MAINTENANT ?**

Le degré d'intégration auquel sont parvenues nos deux économies depuis la signature de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis dans les années 1980 est ahurissant. Les échanges commerciaux ont plus que doublé de valeur depuis 1994, atteignant environ 1 200 milliards de dollars américains par jour. Plus de 80 pour cent des exportations canadiennes se dirigent vers les États-Unis et le Canada achète presque le quart des exportations américaines, soit plus que les 15 membres actuels de la Communauté européenne réunis et trois fois plus que le Japon. Plus de 500 000 personnes et 45 000 camions traversent notre frontière commune chaque jour. La circulation des marchandises à la seule frontière entre Détroit et Windsor, en Ontario, est plus grande que celle entre les États-Unis et le Japon.

Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 ont mis à jour la vulnérabilité partagée de nos sociétés. Le besoin évident de placer la sécurité au premier plan à la suite des attaques a eu un impact immédiat et dévastateur sur la circulation frontalière et a rapidement mené à des fermetures d'usines et à des pertes économiques énormes dans les deux pays. Parallèlement, les attaques ont fait ressortir à quel point nous partageons des valeurs fondamentales, une histoire et des racines institutionnelles et, par conséquent, le besoin de faire face aux nouveaux défis mondiaux en tant que membres de la communauté nord-américaine.

La *déclaration sur la frontière intelligente* signée en décembre 2001 par le vice-premier ministre du Canada, John Manley, et le directeur du Bureau de la sécurité du territoire des États-Unis, Tom Ridge, a marqué une étape importante pour assurer la sécurité physique des citoyens des deux pays de façon à ne pas nuire à la sécurité économique. Cependant, le *Conseil canadien des chefs d'entreprise* y



## **SÉCURITÉ ET PROSPÉRITÉ: VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT CANADO-AMÉRICAIN EN AMÉRIQUE DU NORD**

---

voit une occasion bien plus vaste de tirer profit de ce travail. En janvier 2003, nous lançons donc notre *Initiative de sécurité et de prospérité nord-américaine* afin d'accélérer le progrès tant sur les questions reliées à l'économie qu'à la sécurité en parvenant à un partenariat nouveau et plus fort entre le Canada et les États-Unis.

### **LA STRATÉGIE DU CONSEIL**

Bien que la stratégie préconisée par le Conseil soit d'envergure, elle ne se porte pas à la défense de toute forme d'union politique entre nos deux pays, de l'existence d'une seule législature, d'un seul tribunal de grande instance et d'une seule force militaire. Nous ne préconisons pas non plus un marché commun de type européen avec des institutions supranationales prépondérantes. Bien que l'atténuation suggérée des différences de traitement commercial fait par les Canadiens et les Américains avec un troisième pays puisse éventuellement illustrer les avantages d'une union douanière, ni cette option ni celle de l'union monétaire ne font partie de la proposition mise de l'avant par le Conseil. Le Conseil oriente plutôt son action dans cinq principaux domaines.

- 1. Réinventer les frontières.** Pour réaliser ce que le gouvernement canadien a décrit comme une frontière ouverte au commerce mais fermée au terrorisme, nos pays doivent créer une zone de coopération englobant le continent plutôt que de concentrer les efforts de sécurité à la frontière qui nous sépare. Pour ce faire, nous devons mettre l'accent sur la protection des voies d'accès de l'Amérique du Nord tout en éliminant les barrières réglementaires, procédurales et celles liées aux infrastructures à notre frontière interne.



## **SÉCURITÉ ET PROSPÉRITÉ: VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT CANADO-AMÉRICAIN EN AMÉRIQUE DU NORD**

---

L'efficacité des frontières dans un contexte de mondialisation est plus une question de procédure que de géographie. Pour garantir notre sécurité et notre prospérité partagées, nous devons nous baser sur la *Déclaration sur la frontière intelligente* de 2001 et mettre au point des approches partagées pour le traitement commercial, l'infrastructure, l'intelligence et la législation, pour la création d'un document sur l'identité nord-américaine et d'une institution commune pour assurer la surveillance. Ainsi, nous pourrions transformer la frontière interne en un point de surveillance efficace, partagé au sein d'un espace économique intégré.

- 2. Maximiser le rendement économique.** Parce que nos économies sont à ce point intégrées, plusieurs de nos systèmes de réglementation sont, en effet, redondants. Pour ce qui est des normes, de l'inspection et des procédures de certification, par exemple, nous devrions être en mesure d'appliquer un principe de «test déjà fait» pour les fins du marché entre le Canada et les États-Unis. Pour ce faire, nous devrions établir des groupes techniques communs qui examineraient nos cadres réglementaires, secteur par secteur, et donneraient des avis à nos gouvernements quant aux différences qui pourraient être abolies grâce à la reconnaissance mutuelle ou à d'autres formes d'harmonisation.

Dans cet effort, trois points délicats doivent être considérés : l'utilisation du recours commercial au sein d'un marché intégré; les restrictions réglementaires quant à l'accès et à la propriété dans les principales industries; et les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée.



## **SÉCURITÉ ET PROSPÉRITÉ: VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT CANADO-AMÉRICAIN EN AMÉRIQUE DU NORD**

---

- 3. Assurer la sécurité des ressources.** Le Canada et les États-Unis profitent d'un marché de ressources riches et inter-dépendantes, incluant le pétrole, le gaz naturel, l'électricité, le charbon, l'uranium, les métaux de première fusion, les produits forestiers et agricoles. La sécurité de nos pays repose sur l'assurance de la circulation continue des produits entre nous. Ce qu'il faut, c'est une initiative de taille qui vise à éliminer la menace des différends commerciaux et en particulier qui règle, une fois pour toutes, les questions controversées portant sur le prix des ressources et les subventions. Cette initiative devrait se conclure par un pacte de sécurité des ressources basé sur deux principes fondamentaux : les marchés libres et la compatibilité des cadres de réglementation.
- 4. Une alliance de défense nord-américaine.** Nos militaires jouent un rôle crucial dans la protection de notre continent, mais les États-Unis assume une part disproportionnée de cette responsabilité. Le Canada doit réinvestir dans sa défense et assurer l'interopérabilité des forces armées canadiennes et américaines : l'armée de terre, la marine et la force aérienne.

Forts de plus de 40 ans de coopération dans le programme NORAD, nos pays devraient s'efforcer de créer une communauté de défense nord-américaine des nations souveraines. La nouvelle structure prolongerait notre alliance pour défendre le continent contre des attaques par missiles et d'autres menaces aériennes, partager notre protection navale des voies d'accès de l'Amérique du Nord, protéger les infrastructures essentielles telles que les pipelines, les réseaux électroniques, les chemins de fer, les ponts et les lignes de transport d'énergie et nous permettre de réagir, des deux côtés de la frontière, aux catastrophes naturelles et celles causées par l'homme.



## **SÉCURITÉ ET PROSPÉRITÉ: VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT CANADO-AMÉRICAIN EN AMÉRIQUE DU NORD**

---

En améliorant ses capacités de sécurité interne, le Canada, en tant que pays d'Amérique du Nord, contribuera plus efficacement à la lutte contre le terrorisme dans l'ensemble.

- 5. Développer des institutions du XXI<sup>e</sup> siècle.** La relation dynamique entre le Canada et les États-Unis n'est plus servie adéquatement par les institutions et les règlements nationaux et bilatéraux en place. L'Amérique du Nord a besoin d'un nouveau partenariat fondé sur la coopération et le respect mutuel de la souveraineté de chaque pays et non sur un modèle européen caractérisé par des institutions supranationales.

On pourrait créer des commissions mixtes pour examiner les quatre domaines d'action visés dans cette stratégie : réinventer la frontière; maximiser le rendement économique; assurer la sécurité des ressources; et créer une alliance de défense nord-américaine plus efficace. Le cadre institutionnel requis pour gérer un partenariat plus étroit entre le Canada et les États-Unis nécessitera, cependant, une considération prudente.

### **LA DIMENSION NORD-AMÉRICAINNE**

Le Conseil accorde beaucoup d'importance au rôle du Mexique en tant que partenaire nord-américain. Son économie et sa société sont déjà intimement liées à celles des États-Unis et sa relation avec le Canada est très vivante. Ces trois pays disposent d'occasions exceptionnelles de tirer parti et profit de l'ALÉNA, mais chaque pays doit apporter son meilleur atout au partenariat commun.

Nos pays devraient aller de l'avant de façon pratique et à un rythme qui convient à nos intérêts respectifs. Si les trois pays peuvent s'entendre conjointement sur une initiative individuelle, ils devraient progresser ensemble. Si deux pays peuvent s'entendre, le troisième devrait être libre de se joindre lorsqu'il juge le moment opportun.



## **SÉCURITÉ ET PROSPÉRITÉ: VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT CANADO-AMÉRICAIN EN AMÉRIQUE DU NORD**

---

Cette approche a été efficace lors de la mise sur pied de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et de l'ALÉNA et peut continuer de bien fonctionner à l'avenir.

### **VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT CANADO-AMÉRICAIN**

Au cours de l'année dernière, le *Conseil canadien des chefs d'entreprise* a mené des études, des consultations à grande échelle et mis sur pied un groupe de travail avec ses homologues des États-Unis et du Mexique. Nous sommes d'avis que le temps est venu de transformer les idées en action et nous proposons la stratégie décrite dans ce document afin de permettre à la fois des discussions et un progrès réel pour atteindre notre but de forger une alliance à toute épreuve dans les domaines de l'économie et de la sécurité entre nos deux pays.

Le Conseil est conscient que cette ambitieuse initiative entre le Canada et les États-Unis, exige un effort considérable, aussi bien pour accumuler des arguments concrets pour justifier les mesures particulières visées que pour créer un large soutien. Par contre, nos deux pays n'ont jamais été plus interdépendants et il est maintenant primordial d'intégrer les aspects économiques et sécuritaires de notre relation.